



Hybride

Saunier Duval lance une offensive pompe à chaleur en rénovation

Le fabricant a entrepris de sensibiliser une quinzaine d'installateurs sélectionnés par ses agences au système Genia Hybrid Universel dédié à la rénovation des installations de chauffage.

Saunier Duval a entrepris de sensibiliser les installateurs de 10 régions de France à son système Genia Hybrid mariant une pompe à chaleur air/eau à une chaudière, le tout régulé

par un système composé d'une régulation Examaster, d'une sonde extérieure radio, d'un thermostat d'ambiance sans fil, d'un boîtier de contrôle de pompe à chaleur. Dans sa version module Universel, ce système est essentiellement destiné à la rénovation, la chaudière étant déjà en place (gaz, propane, fioul...). Proposée initialement avec une pompe à chaleur air/eau monobloc (liaison hydraulique) de 5 kW non Inverter fabriquée par Saunier Duval à Nantes, la gamme s'est étoffée avec deux modèles de 8 et 12 kW, à puissance modulée (Inverter), fabriqués par Carrier en Italie.

Il existe aussi un module «Compact», davantage

destiné à la construction neuve, limité en puissance et conçu pour un fonctionnement alterné uniquement avec une chaudière à condensation neuve. Enfin, le module hybride Genia Air est constitué d'une pompe à chaleur et d'un module électrique (résistance de 6 kW et ballon de 20 litres). Jusqu'à la fin de l'année 2011, le fabricant a mis en place une promotion qui prévoit une remise de 350 ou 400 euros pour l'achat d'un système complet (hors chaudière). Il propose également une réduction de 180 euros pour deux journées de formation, l'une commerciale (savoir choisir et vendre), l'autre technique (mise en service et entretien).

Relève de chaudière gaz existante sur plancher chauffant

Dans une maison des années soixante, de plain pied, au Loroux-Bottreaux, à l'est de Nantes, une pompe à chaleur Genia Air de 8 kW Inverter a été installée en juillet 2009 en relève d'une chaudière à gaz de 2004 (sans condensation). Le calcul des déperditions établit un besoin annuel de 12 192 kWh pour le chauffage des 140 m². La pompe à chaleur est dimensionnée pour couvrir 65 % des besoins thermiques à la température de base. Les émetteurs sont des planchers dans toute la maison. Le point de bivalence est à 0 °C. En dessous de cette

température, la chaudière fonctionne en complément (alterné) de la pompe à chaleur qui maintient une température de départ toujours supérieure aux besoins (besoin de 38 °C à -10 °C alors que la PAC est encore capable de fournir plus de 60 °C). Coût de l'installation par un professionnel indépendant (avec forfait de mise en service) : 7623,55 euros HT, représentant une journée de travail à deux personnes.

Bilan annuel calculé

La PAC couvre 99 % des besoins et consomme 3430 kWh

par an. L'appoint consomme 212 kWh par an de gaz. L'ensemble coûte 358 euros/an d'énergie contre 775 euros avant travaux. En pratique, compte tenu des scénarios moyens utilisés pour les calculs et des marges de sécurité, la consommation durant l'hiver 2010-2011, pourtant rigoureux, a été encore inférieure. Les émissions de gaz à effet de serre sont diminuées de 80 %. Saunier Duval a calculé que si la maison avait été alimentée en gaz propane, avec des consommations identiques, l'économie aurait atteint les 1314 euros.



Relève de chaudière fioul sur radiateurs en fonte

Installé fin juin dans une maison de 110 m² de 1965, à Vallet (température de base -5 °C dans un climat océanique), un système Genia Hybrid Universel est venu compléter une chaudière fioul existante de 30 kW, âgée de 15 ans, consommant 1760 litres de fioul par an pour le chauffage seul. La maison est chauffée à l'aide de radiateurs en fonte. Le calcul des déperditions fait apparaître un besoin de 13 618 kWh par an. La pompe à chaleur est dimensionnée pour seulement 46 % des besoins à la température de base. Durée d'installation : 2,5 jours. Coût de l'installation : 6892 euros TTC (6533 euros HT). Le crédit d'impôt s'était élevé en 2009 à 1643 euros.

Bilan annuel calculé

le taux de couverture de la PAC atteint 75 % avec une consommation de 3519 kWh d'électricité. L'appoint fournit 4783 kWh. L'économie est évaluée à 645 euros par an.